



Appel à communications

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 40^{ème} Congrès Mondial de la Vigne et du Vin et la 15^{ème} Assemblée Générale de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) auront lieu à Sofia, Bulgarie, du 29 mai au 2 juin 2017 sur invitation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

A cette occasion, la République de Bulgarie aura l'honneur d'accueillir les plus grands spécialistes mondiaux dans le domaine viticole, qui auront l'opportunité de débattre tout au long du Congrès sur le thème général suivant :

“Vigne et Vin: Science et Economie, Culture et Education”

Pour proposer une ou plusieurs communications portant sur l'un des sujets prévus dans le cadre des différentes sections du Congrès, nous vous prions de vous conformer aux instructions pour le dépôt des communications spécifiées dans le document joint.

Le dépôt des communications doit être effectué en ligne via la plate-forme de soumission des présentations du Congrès <http://www.oiv.int/congres/OIV2017BGR/login>. Les communications doivent être reçues avant le **12 février 2017**.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Pour les questions sur la plateforme de communication : papers@oiv.int

Nous vous remercions par avance de votre contribution scientifique au 40^{ème} Congrès Mondial de la Vigne et du Vin.

Veuillez agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Mme Desislava Taneva
La Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Jean-Marie Aurand
Directeur Général de l'OIV

Les présentations seront réparties en quatre sections :

1. Viticulture
2. Œnologie
3. Economie et droit
4. Vin et Société

Ces sections seront organisées en sous-thèmes :

Section 1 : Viticulture

- **Viticulture durable** : approches stratégiques de mise en œuvre, de gestion et de développement
- **Sélection et génétique** : préalable à une approche systématique pour faire face aux défis du secteur
- **Zonage géographique** : impact sur la qualité des raisins, le choix de la variété, le matériel agricole, la technologie et la propagation de certaines maladies
- **Raisins secs et raisins de table** : perspectives de développement durable et de production

Section 2 : Œnologie

- **Matières premières et pratiques œnologiques** : gestion de leur impact pour la production de vins de qualité
- **Analyses chimiques et microbiologie** : systèmes de contrôle de la qualité du produit final
- **Production biologique** : défis pour les raisins et le vin
- **Composés aromatiques** : caractéristiques des cépages autochtones

Section 3 : Economie et droit

- **La commercialisation des produits vitivinicoles** : compétitivité et amélioration
- **Les marchés mondiaux** : impact sur l'éducation et la structure du secteur
- **Des modèles économiques innovants** pour la construction et le positionnement sur le marché des nouvelles caves
- **Protection juridique** de la production loyale de vin

Section 4 : Vin et Société

- **Sécurité de la consommation de vin** : systèmes de gestion, mise en œuvre et contrôle des normes
- **Raisin, vin et consommation** : aspects sur la santé, utilisation alternative des produits de la vigne
- **Responsabilité sociale** : rôle dans le développement des régions, préservation du patrimoine culturel du vin et attente des consommateurs et éducation
- **Allergènes et Toxines**

Instructions pour la soumission des communications

A. Généralités

La soumission des communications technico-scientifiques doit être effectuée en ligne via la plate-forme de soumission des présentations du Congrès. <http://www.oiv.int/congres/OIV2017BGR/login>

Trois types de présentations seront possibles :

- I. Communication orale (15 -20 minutes)
- II. Communication orale brève (5 -10 minutes)
- III. Poster

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter : papers@oiv.int

B. Procédure à suivre

Etape n° 1

Veuillez créer un compte utilisateur sur le site web en remplissant les champs dotés d'un * (champs obligatoires). Votre nom d'utilisateur (adresse e-mail) et votre mot de passe vous donneront accès à une partie du site destinée aux auteurs de communications.

Etape n° 2

Veuillez soumettre vos communications sur cette partie du site web. Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Vous êtes tenu de choisir le format de la présentation (communication orale, communication orale brève ou poster).
- Ensuite, vous choisissez la section et le sous-thème pour votre communication.
- Nous vous prions de fournir la liste de toutes les personnes participant à l'édition de la communication (nom et affiliation), commençant par le nom de l'auteur principal.
- La communication orale ou brève doit en règle générale être présentée par l'auteur principal. Si cela devait exceptionnellement ne pas être le cas, le nom de l'intervenant doit être indiqué. Il convient de noter que la désignation de l'intervenant est obligatoire.
- Vous êtes tenu d'indiquer les coordonnées de tous les auteurs apportant une contribution : nom, adresse postale, e-mail. Ceci vaut tout particulièrement pour les coordonnées de l'auteur principal.
- Veuillez ensuite indiquer un titre qui décrit la présentation et qui se compose idéalement de 10 à 12 mots.
- La présentation de la communication doit se faire sous forme de résumé. Ce résumé doit contenir un maximum d'informations et offrir un aperçu général de votre communication. Il ne doit pas dépasser 4000 caractères (espaces compris) par langue utilisée.
- Le résumé doit être soumis en anglais et dans deux autres langues officielles de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (allemand, espagnol, français, et italien).

Vous aurez l'occasion de retrouver et modifier vos communications jusqu'à l'expiration du délai de soumission.

Les communications doivent être reçues avant le **12 février 2017**.

Etape n° 3

Les communications soumises seront évaluées par le Comité de Lecture et de Sélection. Les résumés transmis seront évalués selon :

- leur adéquation par rapport au thème du Congrès, aux sections et sous-thèmes
- leur intérêt scientifique
- leur importance par rapport au public du Congrès

Le Comité de Lecture et de Sélection décide définitivement d'accepter ou de rejeter un résumé.

Il spécifiera aussi la modalité de la présentation définitive. Si l'option de la présentation orale n'est pas retenue, la communication peut être dirigée vers une communication orale brève ou un poster.

Le Comité de Lecture et de Sélection se réserve le droit de modifier la section et le sous-thème choisis par l'auteur.

Les décisions du Comité de Lecture et de Sélection vous seront communiquées d'ici le **10-13 mars 2017**. Les règles relatives à la présentation et à la publication des communications finales acceptées à figurer dans les actes du Congrès (communication orale, communication orale brève ou poster) seront également mises à disposition des auteurs.

Etape n° 4

La version finale des communications acceptées et destinées à être publiées dans les actes du Congrès doit être soumise via la plate-forme du Congrès mise en place pour le dépôt des résumés, avec votre identifiant et votre mot de passe dans le délai indiqué sur le site web.

C. Dates importantes

- Date limite des soumissions (résumé) : **12 février 2017**
- Notification des décisions du Comité de Lecture et de Sélection : **10-13 mars 2017**
- Date limite pour envoyer la version finale des communications acceptées et destinées à être publiées dans les actes du Congrès : **23 avril 2017**

Politique de publication et d'indexation des actes du Congrès

Les actes du Congrès mondial de la vigne et du vin seront publiés et diffusés sur un site web spécialement dédié sur la plateforme **Web of Conferences**.

Tous les articles publiés auront une **identité stable** sur internet, permettant une identification et citation facile et standardisée.

Plus précisément, chaque article :

- se verra attribuer un **DOI (Digital Object Identifier)**, qui permet une identification permanente du document sur le web, facilite l'utilisation des bases de données bibliographiques et permet de produire des citations plus fiables et plus pérennes,
- et sera **indexé dans les bases de données CrossRef®, DOI Foundation, Google Scholar et Conference Proceedings Citation Index,**
- Sera **librement consultable et téléchargeable**. La publication se fera sous la licence Creative Commons Attribution, qui autorise la libre utilisation, distribution et reproduction du travail, à la condition que le document original soit correctement cité.

Un ensemble de services et d'indicateurs seront mis à la disposition des auteurs et des lecteurs, afin de favoriser la circulation de l'information scientifique et d'en évaluer l'impact : moteurs de recherche, systèmes d'alertes, partage de liens, statistiques de consultations, suivi des citations, etc... Le site dédié au Congrès proposera également un certain nombre d'outils bibliométriques.

Nous proposons donc aux auteurs soumettant leur article en langue anglaise ou ayant un titre et un résumé en langue anglaise, la possibilité de publier leur travail dans la revue **BIO Web of Conferences**. Cette revue est une publication en libre accès dédiée à la publication d'actes de conférences dans le domaine des Sciences de la Vie. La publication dans cette revue offre la possibilité d'être indexé dans les bases de données citées ci-dessus plus **DOAJ** et **ProQuest**.

Les auteurs devront accorder à **EDP Sciences** une **licence pour publier l'article** et identifier EDP Sciences comme l'éditeur original.

Dans la mesure où l'auteur ne souhaite pas avoir une référence électronique pour son article parce que ce travail est déjà publié par une autre revue scientifique, le texte sera inclus uniquement dans la compilation des communications distribuée lors du congrès.



LES 10 RÈGLES DE « L'APPEL A COMMUNICATIONS »

1. Les auteurs des résumés sélectionnés seront par conséquent invités à envoyer également leurs documents finaux, qui seront inclus dans les actes du Congrès.
2. Les documents finaux doivent être rédigés dans l'une des cinq langues officielles de l'OIV: anglais, français, allemand, italien ou espagnol.
3. Toutes les communications acceptées (orale, brève et poster) seront publiés dans la compilation des communications distribuée lors du congrès.
4. Seules les communications sélectionnées orales et brèves seront admissibles à être publiées dans Web of Conferences (par EDP Sciences) sur la plate-forme dédiée aux Congrès de l'OIV.
5. Les communications orales et brèves écrites en :
 - anglais seront publiées dans BIO Web des conférences, une revue en libre accès - www.bio-conferences.org.
 - français, allemand, italien et espagnol et disposant d'un titre et d'un résumé en anglais seront publiées dans BIO Web des conférences, www.bio-conferences.org
6. Les auteurs qui souhaitent publier leurs articles dans Web of Conferences doivent:
 - Ecrire leurs documents finaux selon le modèle fourni;
 - Déposer leurs documents finaux dans le format de document Word,
 - Déposer le formulaire d'accord de licence rempli, signé et scanné, sur la plate-forme du Congrès - www.oiv.int/congres/OIV2017BGR/login .
7. Le titre du document dans le contrat de licence doit être identique à celui dans le document final téléchargé.
8. Les auteurs doivent s'assurer que le document final est prêt pour la publication avant de le déposer. Les modifications sont possibles jusqu'à la date limite, après quoi la plate-forme sera fermée.
9. seuls les noms des auteurs et co-auteurs introduits directement sur la plate-forme apparaissent dans les actes du Congrès.
10. Il est fortement recommandé de déposer les documents finaux bien avant la date limite.